

RAPPORT DISCIPLINAIRE

Ce document est à renseigner obligatoirement pour tous les faits susceptibles d'entraîner la mise en place d'une procédure disciplinaire par le chef d'établissement (faits de violence physique ou verbale, attitude dangereuse...).
Ne concerne pas les incidents mineurs dont la déclaration et le suivi via Pronote sont suffisants.

Rédacteur du rapport :

NOM: PRENOM:

FONCTION:

Elève concerné (auteur des faits) :

NOM : Prénom :

Classe :

Date des faits : Heure :

Lieu :

Description des faits (circonstances, faits précis (ex : citez les mots prononcés en cas de violence verbale...), victime, témoins éventuels...) :

A Pau, le

Signature